FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

IAI/Insécurité et litige foncier: le gouvernement appelé à la rescousse

Abel EYEGHE EKORE Libreville/Gabon

ESPONSABLES et étudiants de l'Institut africain de l'informatique (IAI), une École inter-États créée en 1971 et dont le Gabon abrite le siège, vivent la peur au ventre depuis plusieurs années.

Confrontés à un problème d'insécurité au sein dudit établissement et de vente illégale de leur patrimoine foncier, ces derniers interpellent l'État. En effet, l'un des enseignants, profitant de notre présence sur les lieux, a soulevé le débat. " IAI a un conflit foncier avec l'urbanisme ", lance-t-il. " Lors de la création de cette École, l'un des annexes de l'accord de siège est un terrain de 13 hectares attribué par le Gabon à l'école, sur la route de Mindoube. Un autre d'environ 4 hectares a été aussi attribué et un dernier au quartier Avéa en 1987. Mais aujourd'hui, nous sommes surpris, d'après

les relevés topographiques, de constater qu'une partie du terrain a été illégalement occupée par des squatters. Lesquels disent avoir eu l'autorisation de l'Urbanisme. Ainsi, un nouveau plan a été réalisé sur l'espace ne faisant l'objet d'aucun litige, et faisant passer l'espace octroyé de 13 hectares à 7 ha ", détaille-t-il. Depuis un certain temps, enseignants et responsables de l'Institut s'étonnent de voir que les parcelles appartenant à l'établissement sont revendues à des opérateurs économiques exerçant dans les alentours. Bien que détenteurs d'un titre foncier qui leur avait été attribué par l'État gabonais suite à l'accord de siège que le Gabon devait abriter. En 2015, de violentes altercations ont à nouveau surgi entre l'IAI et les riverains. Saisi, le ministère des Affaires étrangères s'est attelé à cette époque à chercher une solution prenant en compte les prescriptions de la Convention de Vienne.

" L'ambassadeur directeur



L'Institut africain de l'informatique : jour après jour, les squatters gagnent du terrain.

général des Affaires consulaires a inlassablement rappelé que le territoire d'une représentation diplomatique est une concession faite par le pays qui reçoit au pays qui envoie les diplomates. Plusieurs réunions ont été engagées dans les locaux du ministère des Affaires étrangères avec l'ANUTTC (Agence nationale de l'urbanisme, des travaux topographiques et du

cadastre), l'IAI et les riverains, notamment en 2016. Il avait été décidé qu'aucune partie n'entreprendrait de nouvelles actions avant que le problème ait trouvé une solution définitive ", indique notre source.

Mais contre toute attente, la direction générale de l'urbanisme délivrait des aménagements fonciers et des propositions de parcelles dans la zone de l'IAI, avec pour seule précaution de préciser à terme la superficie de la parcelle occupée. Ce genre d'attribution a continué jusqu'au mois de juin 2022.

À ce jour, l'interpénétration entre les zones squattées, les logements des étudiants et les salles de classe est totale et les cas de vol et d'agression sont courants. D'où l'alerte lancée.

Le clin d'œil de





Collision: plusieurs blessés dans un accident au Lac-Bleu

OAE Libreville/Gabon

N accident de la circulation s'est produit, le 17 septembre 2022 vers 19 h 30, au lieu-dit Lac-Bleu. Précisément non loin de l'échangeur des Charbonnages. Un taxi-bus immatriculé HZ-859-AA transportant des clients et circulant en direction de la Cité-des-Ailes et un véhicule personnel de marque Toyota Rav 4 immatriculé AA-744-AA, allant dans la même direction se sont violemment accrochés. Bilan : plusieurs blessés dont des enfants. Selon plusieurs témoins oculaires, les deux véhicules roulaient pourtant à une vitesse raisonnable. C'est, semblet-il, en essayant de ralentir à l'approche des embouteillages des Charbonnages récurrents



L'état des deux véhicules après leur accrochage.

aux heures de pointe dans la zone des Charbonnages que la Toyota Rav4 s'est fait emboutir par le taxi-bus. L'inattention du conducteur du taxi-bus serait à l'origine de cet accrochage ayant occasionné d'importants dégâts matériels aux deux véhicules.

On ne déplore aucune perte en vie humaine. Quant aux blessés, ils ont été évacués vers le Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL).

Notons l'intervention prompte des sapeurs-pompiers et de la gendarmerie nationale.